

*Débat spécial*

• (1920)

Mais mon parti et moi estimons que la situation en Somalie doit transcender nos propres préoccupations à l'égard de l'incapacité du gouvernement, non pas de simplement nous éclairer, mais de trouver des solutions de rechange et de tenter d'utiliser les meilleures ressources de la Chambre des communes pour trouver des solutions.

Quand et comment recourir à la force doit être une des décisions les plus graves, sinon la plus grave que prennent les parlementaires. De toute évidence, nous prenons des décisions qui se répercutent sur la vie de jeunes hommes et de jeunes femmes. Par le passé, les Nations Unies ont recouru à la force dans des cas de violation du droit international. On nous demande maintenant de consentir au recours à la force pour assurer le succès de l'aide humanitaire internationale.

Dans le cas de la Somalie, le Nouveau Parti démocratique appuie le projet d'action multilatérale dirigé et autorisé par les Nations Unies et visant à créer un environnement sécuritaire pour les opérations d'aide humanitaire en Somalie. Mais nous devons également souligner qu'il s'agit là d'un précédent et d'une nouvelle orientation. Nous appuyons la participation du Canada à ces efforts parce que nous ne vivons pas dans un monde parfait et que nous savons que, si l'aide n'atteint pas les régions où règne la famine, des millions d'êtres humains risquent de mourir.

En tant que néo-démocrates, Canadiens et internationalistes, nous ne pouvons pas rester les bras croisés et permettre que cela se produise.

[Français]

Le Canada a une longue tradition de participation aux missions de maintien de la paix. Nous devons aider à stabiliser les situations hostiles sur la planète. Nous avons la chance de réaliser cela aujourd'hui.

Il y a un an, j'ai pris la parole devant un groupe intéressé par la question de la paix et de la sécurité mondiale. J'ai alors parlé des possibilités qui s'offrent aux Nations Unies et à la civilisation aux lendemains de la fin de la guerre froide et en cette période de transition vers un nouvel ordre mondial.

J'ai expliqué, à ce moment-là, que le nouvel ordre mondial suggéré par certains n'avait rien de nouveau. Il s'agit d'un ordre mondial qui sera dirigé par les nations

industrialisées dans l'intérêt des nations industrialisées, et ce, aux dépens des nations en développement.

J'ai déclaré que les conséquences de ce nouvel ordre mondial pour la vaste majorité des habitants de la planète serait le maintien de la pauvreté, un accroissement de l'instabilité, et évidemment, un climat d'insécurité toujours présent.

J'ai alors proposé que nous remplacions le concept du nouvel ordre mondial par celui d'une nouvelle communauté mondiale dans laquelle toutes les nations de la planète pourraient unir leurs efforts dans une nouvelle ère de coopération internationale.

[Traduction]

Ce qui menace le plus la sécurité dans le monde est manifestement la pauvreté. À cet égard, les réductions que le gouvernement a imposées à son aide publique au développement des pays les plus pauvres du monde sont regrettables et choquantes. Il est évident pour nous de ce côté-ci de la Chambre qu'il n'y aura jamais de paix mondiale avant que nous nous soyons attaqués aux questions fondamentales de la pauvreté dans le monde.

Les secours apportés à la Somalie pourraient être une occasion véritable de forger une nouvelle collectivité mondiale où notre désir de mettre fin à la famine serait aussi important que celui de conserver notre approvisionnement en pétrole, où notre désir de mettre fin à la famine ne diminuerait pas quand nous ne verrions plus à la télévision les gens mourir de faim.

Dans une grande mesure, les efforts déployés en Somalie pourraient constituer une étape importante vers une nouvelle collectivité mondiale. Cependant, ce serait négligent de ma part si je ne signalais pas certaines des craintes fondamentales que je ressens au sujet de la manière dont notre gouvernement a agi dans ces circonstances. En même temps, je voudrais offrir d'autres solutions possibles.

Tout d'abord, je m'inquiète qu'il n'existe pas apparemment de solution à long terme. Il y a l'incertitude au sujet du rôle des Forces canadiennes, des Nations Unies et des États-Unis et au sujet de la puissance à qui les forces militaires vont rendre compte.

Il y a aussi l'incertitude au sujet du calendrier établi pour le déploiement des troupes canadiennes, de la question de savoir qui va payer la note et, comme je l'ai déjà dit, de la consultation du Parlement après que la décision a été prise.